



## Camping Les Genêts ☆☆☆

Aux Amis d'Ugolin - SAS  
400 Avenue des Alpes, 01174 GEX

Tel : 04.50.42.84.57 J : 06.18.44.31.92

Site : <http://auxamisdugolin.com/> Email : [auxamisdugolin@gmail.com](mailto:auxamisdugolin@gmail.com)

Facebook : [Camping "Les Genêts" - GEX](#)

### CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La location d'un emplacement ou d'un hébergement de type chalet, mobile-home, tipi, tente trappeur, caravane ou autre implique la totale acceptation des conditions de ventes par les parties contractantes.



#### LES TARIFS :

Les tarifs diffusés par la SAS – Aux Amis d'Ugolin n'ont pas de valeur contractuels et peuvent être modifiés sans préavis ; le prix contractuel est celui fixé lors de la réservation définitive. Le prix arrêté lors de la réservation comprend : l'eau, l'accès aux installations et animations sportives et ludiques (hors activités avec participation). Nos hébergements comprennent l'équipement complet, le gaz et l'électricité. **LES DRAPS ET LINGE DE TOILETTE NE SONT PAS FOURNIS.**

#### Electricité sur les emplacements

Les bornes électriques présentes sur le camping offre toutes 16A.

Les forfaits électricités comprennent l'utilisation de 25kw/nuitée ou 150kw par semaine (6 nuitées).

Lors de votre installation l'électricité sera mise en route par un membre du personnel du camping « Les Genêts » et le compteur correspondant à votre prise sera relevé. Un contrôle du compteur sera fait lors de votre départ et toute sur consommation sera calculée sur la base de 0.15€/kw supplémentaires utilisés comme indiqué dans notre grille tarifaire.

#### TAXE DE SEJOUR :

0,50 € par nuit et par personne du 01.03 au 31.10 (pour la saison 2019)

#### REGLEMENTS ACCEPTÉS :

**Carte bancaire à partir de 5 €**, chèque bancaire français, virement bancaire, espèce, chèque vacances – ANCV, VACAF.

#### MODIFICATION :

Le locataire devra signaler par courrier avant son séjour ou directement à l'accueil durant son séjour toutes modifications concernant son séjour, le nombre d'occupants, le nombre de véhicules, etc...

Le contrat est nominatif et ne peut être cédé qu'avec l'accord de la SAS – Aux Amis d'Ugolin.

#### RESERVATION :

Le contrat est formé à partir de la réservation définitive. Celle-ci n'interviendra qu'après réception du contrat et de l'encaissement de l'acompte accompagné des frais de réservation (15,00 €). Elle sera confirmée en retour par la SAS – Aux Amis d'Ugolin.

L'acompte est de 30 % du prix total pour les hébergements à la réservation dont 15,00 € de frais de réservation. **Le solde est payable au plus tard à l'arrivée pour les hébergements locatifs ainsi que pour les emplacements.**

**Les séjours de une à 3 nuitées en emplacement sans réservation sont payables en totalité à l'arrivée.** En cas de non-respect des conditions ci-dessus la SAS – Aux Amis d'Ugolin se réserve le droit de considérer que la réservation a été annulée avec les conséquences du paragraphe ci-dessous. **Aucune réduction ou remboursement ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé sauf en cas de souscription à l'assurance annulation proposée lors de la réservation.**

**Pour les emplacements :** les séjours vont du jour d'arrivée à 14 heures ou 15h30 les dimanches au jour du départ à 12 heures. **Tous départs après 12h00 entraîneront la facturation d'une nuit supplémentaire** toute contestation sur l'emplacement doit être faite dans les 48 heures suivant l'arrivée auprès de la direction qui s'efforcera, de proposer un emplacement correspondant aux attentes du client, en fonction des disponibilités courantes. Dans le cas contraire ce dernier ne pourra se soustraire à son engagement ni réclamer de remboursement. L'emplacement doit être libéré avant 12 heures propre et débarrassé de tout objet et débris, il ne devra subir aucune modification (rigoles, barrières, plantations...).

**Pour les hébergements locatifs :** les séjours vont du jour d'arrivée à 15 heures ou 15h30 les dimanches au jour du départ à 10 heures. **Tous départs après 10h30 entraîneront la facturation d'une nuit supplémentaire.** Des aménagements peuvent être autorisés en fonction des possibilités et en accord avec la direction, mais ils sont souvent difficiles en haute saison.

#### HEBERGEMENT LOCATIFS – CAUTIONS

Une **caution de location 500 € pour les mobile-homes, 400 € pour les tipis et 250 € pour les caravanes** (en garantie d'éventuels frais de remise en état, dégradations, bris ou perte de matériel non signalés et réglés avant le départ)

Ainsi qu'une **caution de ménage de 80€ pour tous les locatifs** vous seront demandées à votre arrivée et restituées en fin de séjour après la visite de départ. (en garantie de ménage non effectué ou du non-respect de l'interdiction de fumer sachant que **tous nos locatifs sont 100% non-fumeurs**).

Dans votre location vous trouverez une fiche d'inventaire. **Toute anomalie ou manquement doit être signalé dans les plus brefs délais et au plus tard le lendemain de l'arrivée avant 12 heures** afin de ne pas en subir le préjudice.

**Tous nos locatifs sont NON FUMEURS** (ainsi que toutes nos installations) et la caution ménage pourra être retenue en partie si nous faisons un constat visuel ou odorant du non-respect de cette mesure.

#### AUTRES CAUTIONS

Pour l'entrée des véhicules à moteur sur le camping, une **caution de 20 € obligatoire** vous sera demandée pour l'obtention du **badge magnétique** pour la barrière qui vous sera restituée au retour du badge

#### VISITEURS :

**TOUTE PERSONNE ETRANGERE AU CAMING DEVRA AVANT SON ENTREE SUR CELUI-CI PASSER SE PRESENTER A L'ACCUEIL.**

Après y avoir été autorisé par le personnel du camping « Les Genêts » et réglé la redevance comme indiquée sur notre grille tarifaire, vos visiteurs peuvent être admis dans le camping sous votre responsabilité. Leur véhicule devra rester sur le parking d'entrée du camping et leurs animaux ne sont pas admis dans l'enceinte du camping.

Si leur visite dépasse 22h00 il sera considéré que celle-ci comprend une nuit sur le camping, ils devront alors régler leur redevance auprès du bureau d'accueil dès qu'ils le peuvent, celle-ci sera dans le cas contraire automatiquement ajoutée à votre séjour, suivant le tarif affiché

#### ASSURANCE ANNULATION :

Nous avons choisi pour vous l'assurance annulation « **Campez Couvert** » afin de vous proposer la meilleure assurance en cas d'annulation ou d'interruption anticipée de votre séjour. Elle vous permet d'être remboursé du montant de votre séjour en cas d'imprévu **avant et pendant votre séjour.**

**Campez couvert** c'est l'assurance de vos vacances réussies, des sinistres gérés de A à Z, elle n'est pas obligatoire et est à ajouter à votre séjour au moment de la réservation. Elle ne vous coutera que 3% du prix total de votre séjour, hors taxes de séjour et frais de réservation.



## Camping Les Genêts ☆☆☆

Aux Amis d'Ugolin - SAS  
400 Avenue des Alpes, 01174 GEX

Tel : 04.50.42.84.57 J : 06.18.44.31.92

🌐 : <http://auxamisduugolin.com/> ✉ : [auxamisduugolin@gmail.com](mailto:auxamisduugolin@gmail.com)

📱 : [Facebook](https://www.facebook.com/Camping-Les-Genets) Camping "Les Genêts" - GEX

### ANNULATION si non souscription à l'assurance CAMPEZ COUVERT :

Elle doit être obligatoirement faite par écrit (lettre ou mail). La date de prise en compte pour l'annulation sera celle de l'expédition.

En cas d'annulation il vous sera retenu ou vous restez nous devoir à titre d'indemnité de rupture du contrat :

- \*Un montant égal à 25 % du séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée.
- \*Un montant égal au total du séjour, si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée

### RETARD A L'ARRIVEE - DEPART ANTICIPE :

En l'absence de message (lettre, téléphone, mail) précisant que la date d'arrivée a dû être différée, l'emplacement ou l'hébergement redevient disponible 48 heures après la date prévue d'arrivée et le paiement intégral des prestations demeure exigé.

Aucun remboursement ne sera consenti.

### PROMOTIONS - VENTES DE DERNIERE MINUTE :

Lors de ces occasions, il est possible que pour un même séjour, les clients aient payé des prix différents. Les clients ayant payé le prix le plus élevé ne pourront en aucun cas bénéficier d'un remboursement représentant la différence de prix qu'ils ont payé et le prix promotionnel. Les réductions ne sont en aucun cas cumulables avec les promotions.

### ANIMAUX DOMESTIQUES :

**Deux animaux maximum par emplacement et par location SAUF DANS LES TIPIS OÙ ILS SONT INTERDITS.** La présentation du carnet à jour de vaccination, le tatouage et le port du collier et **la tenue en laisse sont obligatoires à tout moment pour tout animal domestique sous peine d'expulsion immédiate. Aucun animal ne doit être laissé seul dans une location ou sur un emplacement. Le bloc sanitaire est strictement interdit aux animaux domestiques.** La présence permanente d'un membre de la famille est obligatoire à proximité de l'animal, **les besoins se font à l'extérieur de l'enceinte du camping et tout accident doit-être ramassé et évacué dans une poubelle d'ordure ménagère.** Les emplacements et les lieux communs de jeux (aire de jeux, terrain de volley, espace d'animations....) **NE SONT PAS DES LIEUX DE PROMENADE DES CHIENS** il vous sera donc nécessaire de sortir du camping pour les besoins journaliers de votre compagnon. Les animaux bruyants ou agressifs ainsi que les chiens de catégorie 1 et 2 ne sont pas admis à l'intérieur du camping. La direction se réserve le droit d'exclure le ou les propriétaires des animaux dont le comportement aurait ou pourrait causer une gêne ou un danger pour autrui. Dans ce cas aucun remboursement ne pourrait être exigé. **Les dégradations faites par un animal sont à la charge de son propriétaire ou de son accompagnateur.**

**AUCUN ANIMAL DOMESTIQUE DE VOS VISITEURS NE SERA ADMIS SUR LE CAMPING.**

### DROITS A L'IMAGE :

Vous autorisez la SAS – Aux Amis d'Ugolin, ainsi que toutes personnes que la SAS – Aux Amis d'Ugolin souhaiterait se substituer à vous photographeur, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour au camping « Les Genêts » et à exploiter les dites images, sons, vidéos et enregistrement sur tout support (en particulier sur les sites ou pages internet du camping « Les Genêts » - dont Facebook- sur les supports de présentation et de promotion du camping « Les Genêts » et sur les guides de voyage ou touristiques). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation du camping et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit pour tout pays et pour une durée de 5 ans.

### INFORMATIQUE ET LIBERTE :

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre réservation ou de votre inscription ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par la SAS – Aux Amis d'Ugolin comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services interne du camping « Les Genêts » pour le traitement de votre réservation ou de votre séjour sur le camping et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients du Camping « Les Genêts » en fonction de vos centres d'intérêts.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectifications et d'opposition aux données personnels vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse ci-dessus en nous indiquant vos nom, prénom et adresse.

### REGLEMENT INTERIEUR (disponible sur simple demande à la réception et envoyé lors de toute réservation)

Toute personne présente sur le camping s'engage à respecter le règlement intérieur notamment en ce qui concerne l'interdiction de feu de tous genres sur les emplacements et le calme nocturne. A cet effet, il est particulièrement recommandé aux parents d'inviter leurs enfants à regagner leur hébergement à la fin des animations.

**Toute personne ne respectant pas le règlement intérieur du camping pourra être sanctionné, sanction pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat.**

### RESPONSABILITE :

La responsabilité de la SAS – Aux Amis d'Ugolin, dans la limite de sa responsabilité légale, n'est pas engagée en cas de :

- ✓ vol, perte ou dommage de quelque nature qu'il soit pendant ou suite à un séjour.
- ✓ panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture d'installations du camping.
- ✓ dommages causés ou subis par les véhicules stationnant ou circulant dans l'enceinte ou à l'extérieur du camping.
- ✓ blessure ou accident pouvant subvenir lors des animations organisées à l'intérieur ou à l'extérieur du camping.

### LITIGES :

Toute réclamation relative aux conditions de déroulement du séjour doit être formulée sur place auprès de la direction pour permettre à celle-ci de trouver une solution immédiate. A défaut, le séjour sera, de convention expresse, considéré comme s'étant déroulé dans des conditions satisfaisantes.

Conformément aux articles L152-1 à L152-5 du Code de la consommation, tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, **Aux Amis d'Ugolin – SAS gestionnaire du Camping Les Genêts de GEX** garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation ?

Dans le cadre d'un litige avec notre établissement **Aux Amis d'Ugolin – SAS gestionnaire du Camping Les Genêts de GEX**, vous avez la possibilité de nous contacter de la manière suivante :

- Envoi d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception à Monsieur le Président de la **SAS Aux Amis d'Ugolin – gestionnaire du Camping Les Genêts de GEX 400 avenue des Alpes 01170 GEX.**
- Envoi d'un courriel avec demande d'avis de réception et de lecture à [auxamisduugolin@gmail.com](mailto:auxamisduugolin@gmail.com)

Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le centre de médiation Medcys après un délai d'un mois suite à l'envoi de ce courrier/courriel. Vous devez déposer un dossier en ligne sur le site internet suivant [www.medcys.fr](http://www.medcys.fr) ou par courrier : Medcys – 73 Boulevard de Clichy – 75009 PARIS.

Fait à Gex le 1<sup>er</sup> Décembre 2018



Aux Amis d'Ugolin - SAS au capital de 1 000€ SIRET- 819.212.713.00013 RCS de Bourg-en-Bresse (01)

Code NAF : 55.30Z – N° TVA : FR76 819 212 713

Classé TOURISME par arrêté préfectoral du 31.04.2012